

Département de la Dordogne (24)

Juin 2025

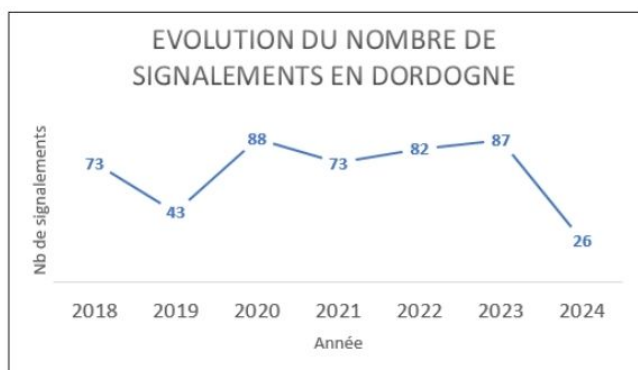
Informations diverses

Cadre réglementaire local : Depuis 2018, la préfecture de Dordogne a mis en place, à l'échelle du département, un arrêté préfectoral de lutte contre les ambrosies afin de mieux prévenir et de lutter contre ce fléau.

Pollinarium sentinelle du centre hospitalier de Lanmary (commune d'Antonne-et-Trigonant) : Un Pollinarium sentinelle est un outil thérapeutique d'information pour les allergiques aux pollens et les professionnels de santé. Visuellement, c'est un espace dédié dans un jardin entretenu par des professionnels (jardiniers, botanistes), où sont rassemblées les principales espèces de plantes allergisantes du secteur (graminées, herbacées, arbustes et arbres). Cette information est transmise en temps réel gratuitement sur une plateforme en ligne. Elle permet aux personnes allergiques de commencer leur traitement en préventif avant l'apparition des premiers symptômes. Cette prise précoce renforce par ailleurs l'efficacité des traitements.

Pour être alerté sur les émissions de pollen, une simple inscription sur le site alertepolen.org est proposée à ceux qui le souhaitent.

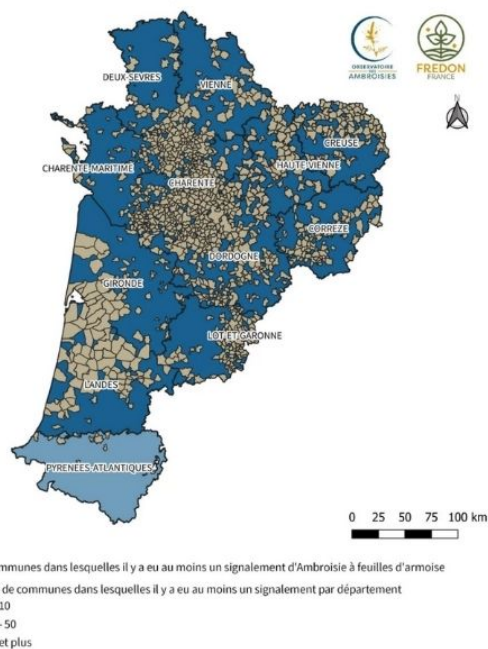
Point sur les signalements



Données issues de la plateforme de signalement :



Etat des connaissances sur la présence
de l'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.)
en Nouvelle Aquitaine entre 2004 et 2024



Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France - janvier 2025.

Sources des données : plateforme de signalement ambrosie Atlasanté, INPN-plateforme nationale du SINP, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine, réseau FREDON France, réseau des CPIE.

CONTACT PRESSE

Agence régionale de santé Nouvelle-
Aquitaine

☎ 06 65 24 84 60

✉ ars-na-communication@ars.sante.fr